

Note d'intention

Enseignant : Gilles Acézat et Danièle Gutmann + 1 tuteur choisi par l'étudiant, parmi les membres de l'équipe pédagogique (professeur ou Direction).

Le tuteur : Choisi par l'étudiant en fonction de sa problématique, le tuteur accompagne la rédaction et les recherches de l'étudiant. Il le conseille et l'oriente, mais en dernier ressort, l'étudiant reste le seul responsable de sa production écrite.

Assistance technique : Hélène Pitassi, Bruno Gavard

Type d'activité : Atelier de pratique de l'écriture et d'édition

3 phases de travail :

- fin janvier > rendu du travail écrit
- fin février > rendu de la maquette (mise en forme finie)
- fin mars > rendu du travail édité en 4 exemplaires + 1 pour l'étudiant

Méthodes : Travaux dirigés, entretiens individuels

Objectifs :

Il est proposé aux étudiants de 3e année design graphique de réaliser un document papier et/ou écran permettant au candidat de mettre en perspective son projet personnel pour le DNA design graphique et interactivité tout en articulant un ensemble de références. Ce document à destination des membres du jury comporte plusieurs objectifs :

- il accompagne les étudiants dans la formulation de leur projet personnel
- il témoigne des investigations théoriques et culturelles du projet
- il implique une distance critique et un travail d'analyse en phase avec le travail personnel
- il doit trouver une forme éditoriale spécifique.

Contenu :

Il doit être pris comme un outil d'accompagnement permettant de poser les problématiques, les idées, de les hiérarchiser, d'articuler des références en vue de formuler, au sein d'un objet éditorial, les fondations du projet personnel.

En revanche, il ne s'agit pas de présenter les travaux et les recherches sous forme d'images.

Vous devrez vous projeter à l'aide de notions théoriques, culturelles et analytiques.

Une base de 15 000 signes pourra servir de référence quantitative (soit un document de 8 à 16 pages maximum, illustrations comprises).

Doivent se retrouver au sein de la note d'intention :

- une première partie dans laquelle chaque étudiant devra exposer la problématique de son projet de diplôme, et qui déterminera son positionnement dans le champ du design graphique contemporain.

Ce positionnement devra être construit et affirmé autour de références théoriques, artistiques et graphiques qui auront été sélectionnées d'une manière précise. Ces références devront être valorisées visuellement et analysées.

- un index dans lequel bibliographie / sitographie / filmographie... témoigneront de l'ensemble des ressources théoriques qui auront nourri la réflexion de l'étudiant dans son projet.

La formulation graphique de cette note d'intention est bien sûr essentielle puisqu'elle révèle les acquis des bases du design graphique : les capacités de l'étudiant à transmettre du contenu et à proposer du sens par la forme. En effet, le croisement entre le fond et la forme est à opérer avec cohérence et originalité, à la fois dans la mise en page, dans la composition de l'objet éditorial et dans la justesse de la fabrication. L'ensemble des partis pris formels (format, grille(s) et mise en page, typographies, iconographie, articulation des pages, papier(s), façonnage...) doivent soutenir le fond.

Mode d'évaluation de l'étudiant :

Contrôle continu par entretiens et corrections personnelles au fil de l'élaboration du projet de l'étudiant et par le suivi technique lors de sa réalisation. Dans le cas d'un document papier, il devra être édité en 5 exemplaires papier (minimum). Il pourra également prendre la forme d'une publication numérique. Cette note d'intention sera transmise aux membres du jury en amont de l'épreuve orale du DNA. Présence et participation aux cours font partie de l'évaluation.